**LE GOUVERNEMENT AU PIED DU MUR DEVANT L'ÉCHEC ÉOLIEN**

 par [LUDOVIC GRANGEON](http://www.economiematin.fr/auteur-398-Ludovic-Grangeon) 28/juin 2017

Après Sivens et Notre Dame des Landes, Bouriège, Saint Nicolas des Biefs, Bransat, les monts du Forez,  et bien d’autres deviennent un risque majeur d’émeutes publiques pour le gouvernement, tant l’opinion publique est scandalisée.

**Les mécontents sont désormais majoritaires. Les promoteurs éoliens passent en force en peignant leurs matraques en vert pour jouer leurs derniers coups et presser le citron jusqu'à la dernière goutte. L'Espagne et le Portugal ont totalement stoppé les frais et l'Allemagne amorce un fort ralentissement. c L'éolien est saturé et de plus les installations existantes ont un rendement décevant en ne dépassant pas un jour sur cinq dans une année.**Pourquoi continuer le saccage du territoire dans un investissement absurde "en dépit du bon sens" selon le terme de Nicolas Hulot lui-même ? Depuis l'origine en 2006, le nouveau ministre a toujours vu à juste raison les éoliennes uniquement sur des friches industrielles occasionnelles proches des lieux de consommation, comme un appoint astucieux et non comme un produit fiscal spéculatif, trop souvent lié aux soupçons de corruption. Les errements des dernières années montrent à quel point il est devenu absurde au nom de la seule finance.

S'il persiste, les retours vont être une multiplication des ZAD anti éoliennes pour le fric dans les prochains mois. La saturation est désormais majoritaire dans l’opinion. Des fortunes colossales ont profité de ce système subventionné à 100% par une taxe publique pour procéder à des opérations plus financières qu'industrielles. La plus célèbre est le **pactole privé de plus d’un milliard constitué au Luxembourg au profit personnel de quelques dirigeants de la division énergies renouvelables d’EDF**, une société nationale. Le sentiment d’oppression n’en est que plus cruel, surtout chez les ménages qui viennent de subir pour rien une augmentation de 35% de leur facture en quelques années, et tout cela pour entretenir un système hautement spéculatif et financier avant tout via la CSPE. Faut il rappeler ce monde à l'envers où tous les risques portent sur le consommateur et où le financier gagne quasiment sans risque grâce à des tarifs garantis d'avance par le contribuable, sans aucun contrôle de résultat, et au triple du prix du marché actuel de l'énergie électrique ?

**Le Préfet de l’Aude vient d’envoyer les forces de l’ordre à Bouriège pour aider un promoteur à forcer le passage. Une propriété privée va être saccagée par le passage de 60 camions alors qu’elle n’est pas concernée et que les propriétaires ont porté plainte.**Les habitants sont scandalisés par ce déni de démocratie, qui se passe en plus sur un joyau historique médiéval roman de Saint Pierre le Clair, dégradé par un groupement de financiers éoliens sans aucun scrupule.

Dans l’Allier, des sources pompées pendant plusieurs semaines sur le site éolien de Saint Nicolas des Biefs inquiètent la police de l'eau.  Ces inondations sont qualifiées de fuites mineures par un expert miraculeux venu contredire toutes les thèses antérieures.  A Bransat, une installation éolienne induit un préjudice immobilier et économique de plusieurs millions d’euros par an sur un rayon de 10 kilomètres.A Saint just en Chevalet, un promoteur controlé par un mystérieux investisseur egyptien menace le site touristique du château d'Urfé et l'économie de tout un canton. Des petites stations de tourisme vert du Forez risquent de se retrouver jonchées d'éoliennes. La Lozère a des pans entiers de son territoire totalement défigurés.

Plus de 10 milliards investis pour à peine 4% de l’énergie nationale seulement un jour sur cinq, des avantages fiscaux exorbitants, tout cela subventionné à 100% par le public sans risque,  et au bout un échec cuisant. Les promoteurs éoliens le savent bien.

Un échec cuisant décrit par les professionnels de l'éolien eux-mêmes

**Le seul fabricant français de mâts d’éoliennes, Franceole, qui connaissait déjà des difficultés depuis plusieurs années, vient d’être placé en redressement judiciaire dans une situation critique pour ses 160 employés, alors qu’on nous racontait que ce secteur était « porteur » et créateur d’emplois.**Cette entreprise reflète l'ensemble du secteur puisque chaque éolienne a besoin d'un mât. Le communiqué officiel de Franceole explique très bien le désarroi actuel de l'éolien en bout de course :

"*Une surcapacité au niveau européen de plus de 30 % : 16.500 sections manufacturables pour un besoin de 11.000, certains de nos voisins comme l’Espagne ou le Portugal ayant stoppé leurs installations, d’autres comme l’Allemagne amorçant un ralentissement marqué. Une concurrence intra-européenne forte sur les coûts de productions, due à des niveaux de salaire différents, particulièrement dans les pays de la Péninsule ibérique Une directive européenne anti-dumping favorisant des importations extra-européenne (Chine, ….), à bas prix sur les produits finis. Une incertitude sur l’arrêté tarifaire induisant un attentisme des développeurs et des financeurs de parcs français qui diffère des projets nécessaires à notre charge régulière."*

Cette situation catastrophique, décrite par un acteur majeur du secteur éolien en France et en Europe va sans aucun doute ouvrir les yeux du gouvernement avant que de multiples ZAD ne viennent ouvrir ses oreilles… Le modèle actuel des énergies renouvelables est une calamité économique et même écologique car ces installations ont un bilan carbone désastreux, contrairement aux apparences.  **Chaque éolienne installée nécessite une centrale thermique pour la remplacer les 80% du temps où elle ne produit pas en rythme annuel. Chaque nouvelle éolienne engendre quatre fois sa production en rejets CO2 puisque le nucléaire n'est pas assez souple.**. Le solaire connait également de grosses difficultés avec le naufrage de Sillia ex Bosch qui laisse 400 emplois sur le carreau depuis son lancement et les multiples dépôts de bilan chez les fabricants allemands comme Q cell, Conergy etc... La finance s'est ruée sur les systèmes subventionnés au détriment des vraies énergies renouvelables délaissées à tort.

**GOOGLE ABANDONNE LES FAUSSES ÉNERGIES RENOUVELABLES**

* par [LUDOVIC GRANGEON](http://www.economiematin.fr/auteur-398-Ludovic-Grangeon) 29 juillet 2017

## Après 7 ans d'études très poussées, avec le concours de scientifiques mondialement réputés, Google devait prendre une décision majeure de diversification. Le leader mondial était très tenté d'investir et de diversifier dans le modèle des énergies renouvelables dans son programme  connu sous le nom de « RELa conclusion vient de tomber : Google abandonne tout espoir dans les énergies renouvelables actuelles, non pas pour des raisons financières car ce secteur est encore juteux, mais parce que ça ne marche pas.

Les énergies renouvelables actuelles sont des leurres permettant de capter des subventions. Avec la crise, ces subventions seront disparues d'ici deux ans, faute de moyens. Prendre des panneaux solaires et des éoliennes à hélice pour résoudre le problème du réchauffement et des émissions de carbone, c'est prendre une petite cuiller pour vider l'Atlantique. Les espoirs entretenus par certains spéculateurs financiers ont manipulé l'opinion. Un moteur de recherche tel que Google, capable d'avoir construit un traducteur en 80 langues, l'un des projets les plus complexes de l'humanité, a l'honnêteté d'appliquer la même rigueur aux énergies renouvelables actuelles et de démontrer qu'elles sont non seulement inefficaces mais même nuisibles.

Cette étude démontre ce que l'expérience a déjà révélé, avec le grave constat d'échec de l'Allemagne, qui a investi 300 milliards dans les énergies renouvelables pour seulement 12 % du résultat attendu. Le n°2 en personne, le vice Chancelier allemand Sigmar Gabriel, en charge de l'énergie et de l'économie, a déclaré le 16 avril 2014 :

« La vérité est que la transition énergétique « Energiewende », visant à faire passer la part «renouvelable » d'électricité à 80% en 2050 est sur le point d'échouer. La vérité est que, sous tous les aspects, nous avons sous-estimé la complexité de cette transition énergétique. La noble aspiration d'un approvisionnement énergétique décentralisé et autonome est bien sûr une pure folie ! Quoi qu'il en soit, la plupart des autres pays d'Europe pensent que nous sommes fous. »

Deux des directeurs du programme Google, Koningstein et Fork, viennent d'adresser un terrible avertissement : en additionnant tous les investissements mondiaux actuels publics et privés, et même en les multipliant encore par quatre ou cinq, (ce qui est économiquement hors d'atteinte) la réponse est encore ridicule. Déjà la NASA avait tiré des conclusions identiques en 2008.

Les énergies renouvelables sous leur forme actuelle sont donc un immense danger : elles consomment toutes nos possibilités d'investissement vers des solutions inefficaces, éoliennes primitives ou panneaux solaires de faible rendement, et empêchent les vraies énergies renouvelables d'émerger, ce que cette étude démontre également. Il manque actuellement 30 % au moins du budget accordé aux fausses énergies renouvelables pour développer au niveau industriel les vraies énergies renouvelables et de multiples solutions sont en cours actuellement. Les cabinets ministériels de nombreux pays ont été envahis par des cabinets de communication au service de groupes financiers avides. Aux politiques d'assumer leur responsabilité, et elles sont lourdes. Les petits jeux visant à neutraliser les verts avec des symboles ruineux risquent de se retourner contre tous les auteurs de ces sordides calculs politiciens. Le châtiment risque d'être terrible.

**L'ENFUMAGE DES QUOTAS ÉNERGIES RENOUVELABLES**

* par [LUDOVIC GRANGEON](http://www.economiematin.fr/auteur-398-Ludovic-Grangeon) 7 juillet 2017

## Imaginez votre concessionnaire automobile qui vous assure que vous pouvez faire 1,2 million de kilomètres en un an avec votre voiture à 140 km/h 24h/24. Imaginez-vous en train de surfer 8760 heures par an sur votre smartphone.

Et enfin imaginez un producteur éolien qui vous annonce qu’une éolienne de puissance de 2 mégawatts/h produit cette puissance 365 jours par an et 24 heures sur 24.

Dans les trois cas, cette affirmation est totalement irréaliste. A force de lobby et d’agences de communication, des groupes de pression ont fini par intoxiquer l’opinion avec des affirmations délirantes sur les  quotas d’énergies renouvelables. Ces manipulations jouent avec l’espoir du citoyen d’une façon cynique et insupportable, juste pour faire du fric.

Les milieux financiers poussent cette solution absurde des grandes hélices en pleine nature, alors que les éoliennes intégrées aux bâtiments diminuent la facture de l'usager, sont proches de la consommation, et fournissent des puissances utiles bien plus grandes. Elles ont le grand avantage d'être directement contrôlées par l'usager. Il existe plus de trente modèles différents aujourd'hui. Pourquoi l'omerta continue à vouloir entraver cette filière la plus prometteuse pour ce type d'énergie renouvelable ? Les exemples du stade olympique de Londres ou du stade d'Essen en Allemagne prouvent au contraire leur efficacité. **La remarquable réalisation de l'immeuble Pearl River à Guangzhou en Chine, ferait du quartier de la Défense à Paris une centrale d'énergie qui rivaliserait avec le nucléaire. Pourquoi cette solution n'est elle pas mise en oeuvre ?.**

**Par vent de 20km/h, le plus courant sur les territoires desservis,  une éolienne ne fournit que 8% de sa puissance, et donc encore moins pour le consommateur, avec les pertes de réseau, soit à peine de quoi faire tourner quelques lave-vaisselles dans les environs et seulement un jour sur cinq dans l’année. Une éolienne de 2 Mégawatts/heure produit dans ce cas 170Kw/h, la desserte de 20 logements, alors qu’on nous affirme qu’elle en dessert des milliers !....**

Parce que des quotas ont été fixés au niveau européen, et aussi parce que ces chiffres entretiennent le soutien public et financier, il est régulièrement énoncé que la puissance installée des énergies renouvelables participerait à 100% à la production nationale d’électricité. Il suffit de consulter les chiffres officiels de RTE pour constater que le rendement sur puissance installée dépasse à peine 20 % pour l’éolien. Plus on augmentera le nombre d’éoliennes, plus il sera critique de les remplacer les quatre jours sur cinq où il n’y a pas de vent.

Ce taux est quatre fois inférieur aux centrales industrielles qui font fonctionner les hôpitaux, les bureaux, les logements toute l’année, quel que soit le mode d’énergie, et deux fois inférieur à l’hydraulique à elle seule qui pèse 75% des vraies énergies renouvelables en France. **Pour 12 Gigawatts installés et annoncés, l'éolien produit réellement à peine 2.5 Gigawatts h en rythme annuel. Il est extravagant de tromper ainsi l'opinion publique.**

On prétend remplacer ces centrales par des modes d’énergies renouvelables. Le problème est qu’on met en avant les pires procédés les moins efficaces parce que ce sont ceux qui permettent de faire le plus de fric en un minimum de temps avec des technologies à bas coût, comme par exemple l’éolien sur mâts à hélices ou le solaire, massivement importés des pays asiatiques.

**60 000 PROPRIÉTAIRES MENACÉS DE FAILLITE PAR LES ÉOLIENNES**

* par [LUDOVIC GRANGEON](http://www.economiematin.fr/auteur-398-Ludovic-Grangeon) 3 mai 2017

## Vous êtes propriétaire et démarché pour une éolienne, ou vous avez signé un bail, ou encore il y a déjà une éolienne sur votre terrain? Alors lisez bien et faites lire ceci à vos enfants, à votre avocat ou à votre notaire.... Si votre commune s'en occupe, n'oubliez pas que vous êtes aussi contribuable... et si vous appréciez l'environnement, préservez le.

Les USA comptent 14 000 éoliennes abandonnées, information dans "AmericanThinker" à l'occasion des désastres environnementaux des gigantesques fermes éoliennes dévastées de Kamaoa,  de Tehachapi, et bien d'autres. Les sociétés qui les possédaient se sont évanouies. Les recherches de responsabilité sont difficiles ou impossibles.  Ce scandale encore peu connu arrive très vite en France car les techniques utilisées sont les mêmes chez nous, puisque ce sont très souvent de mêmes fonds de pension qui possèdent ces éoliennes. Les propriétaires ont loué leurs terrains aux promoteurs éoliens qui leur ont assuré tout prendre en charge et restituer le terrain « en l’état ». Des élus locaux et parfois des fonctionnaires ont aussi "rassuré" ces propriétaires aux côtés des promoteurs. Ils ignorent souvent que les éoliennes sont en fait revendues dès leur mise en service et simplement gérées par les promoteurs. Les promoteurs éoliens constituent  pour chaque projet des sociétés coquilles au capital minimum de quelques milliers d’euros dont les actionnaires changent au fil des années, selon des ramifications infinies en France et à l'étranger y compris dans les paradis fiscaux. La recherche de toute responsabilité en cas de problème risque de ne jamais aboutir. Alors que la finance n'hésite pas à abandonner des entreprises avec du personnel, il est encore plus facile d'abandonner des éoliennes.

**Les propriétaires subissent deux énormes menaces qui sont des bombes à retardement sur leur patrimoine et leur situation personnelle. Ils devraient faire relire leur bail par des experts ou des avocats indépendants avant qu’il ne soit trop tard. Les jurisprudences les menacent à chaque instant selon la règle « pollueur-payeur » qui frappe le propriétaire des terrains.**

La plupart du temps les contrats de location de terrain signés avec les promoteurs éoliens l’ont été à l’amiable, sans la présence d’un expert indépendant ou d’une association agréée de consommateurs. Il existe d’ailleurs de nombreux doutes sur la légalité de ces opérations par rapport à la législation sur la vente à domicile par des professionnels rappelée par la DGCCRF. De nombreux baux risquent d'être non valables en cas de litige.

**Deux menaces importantes les concernent :**tout d’abord la défaillance pure et simple de la société avec laquelle ils ont contracté, et donc des provisions de démantèlement qui les couvrent.  Malgré les dispositions légales contraignantes et le Code de Commerce, la plupart de ces sociétés ne publient même pas leurs comptes. De ce fait, il est souvent impossible de vérifier que les provisions légales de démantèlement sont constituées. Plusieurs défaillances sont déjà survenues.L'un des principaux promoteurs éoliens français ne vient il pas de faire l'objet d'une opération financière atypique sur son parc éolien, devenu la propriété majoritaire d'une curieuse banque egyptienne jusqu'ici inconnue en Europe, et tout cela géré depuis l'étranger ?

### L'autre menace est dans les socles en béton dont les propriétaires restent à vie responsables

Par un subterfuge, le démantèlement est prévu au ras du sol selon le Décret 2011-985 du 23 aout 2011. Mais cette astuce occulte les obligations bien plus importantes et réelles des articles L162-9 et suivants de la loi n° 2008-757 du 1er août 2008. Or chaque éolienne nécessite 2 à 3000 tonnes de béton souterrain, parfois plus. Ce béton et ses ferrailles sont d’importantes menaces de pollution ou de perturbation du sol et des nappes phréatiques. A la moindre alerte, à la moindre sommation, c’est donc le propriétaire du terrain et non le promoteur éolien, qui sera recherché, par exemple par la police de l’eau, par un syndicat intercommunal, ou par une association de protection de la nature. Et de toutes façons il faudra restituer le site dans son état initial à la fin du bail. Le coût complet de démantèlement d’une éolienne est chiffré par les entreprises spécialisées de 650 à 850 000 €. Les sommes provisionnées, quand elles le sont, ne sont pas de ce niveau. Le coût d’enlèvement de leur socle en béton hautement ferraillé n’est pas inférieur à 250 000 € , et encore s’il n’y a pas de pollution par les huiles des éoliennes. Chaque éolienne contient 600 litres d’huiles industrielles dont plusieurs fuites ont été observées. Il suffit de dix litres d’huile pour polluer le sol en milieu naturel et atteindre un taux critique.

L'éolien a cessé d'être prioritaire dans les énergies renouvelables avec les leçons décevantes de l'expérience sur 10 ans. Désormais les taxes et les aides vont décliner avec la réforme intervenue en Europe et en France à partir de 2017.  Les tarifs de démarrage sont ramenés au niveau du marché, très inférieur, ainsi que vient de le confirmer le 20 avril 2017 une délibération de la Commission de Régulation de l'Energie. Bill Gates a confirmé au Financial Times qu'il doublait à 2 milliards ses investissements dans les énergies renouvelables mais qu'il excluait à présent tout investissement dans l'éolien, non efficace et non rentable. Malgré de gros investissements, son ami Warren Buffett a tout juste retrouvé sa mise dans l'éolien grâce à une défiscalisation massive mais avec un déficit industriel de 35%, et des subventions déjà fortement réduites sous Obama qui n'iront pas mieux avec Trump.

 La Californie ou Hawaï sont envahis d’éoliennes rouillées abandonnées. L’Ecosse, ou l'Allemagne, figurent parmi les premiers pays face au casse-tête d'assumer une quantité très importante de déchets de pales d’éoliennes dans les dix prochaines années, car les pales ont une durée de vie limitée et deviennent cassantes. Les seuls déchets de plastique de pales d'éoliennes atteignent 225 000 tonnes par an au niveau mondial selon Scottish Natural Heritage et le département spécialisé des systèmes industriels de l'Université d'Iowa USA (2016). Personne n'avait pensé à ce bilan carbone calamiteux.

En fait, les propriétaires ont hérité en pleine propriété des immenses socles en béton implantés dans leur terrain, sans les voir, et sans le savoir. De toutes façons, même si le démantèlement atteint son terme, ce qui est très aléatoire et hypothétique pour de nombreux cas, l’enlèvement du socle béton restera à leur charge, soit 250 000 euros par éolienne. Les baux de location signés par les promoteurs ne le disent pas, la plupart du temps. A la moindre pollution, ce coût sera multiplié par trois. Si le promoteur fait défaillance et disparait, comme malheureusement on le prévoit pour un certain nombre, l'intégralité du coût de démantèlement des éoliennes sera à la charge du propriétaire...et de ses enfants... car alors, il faudra débourser de 650 000 à 850 000 € par éolienne... pour garder son terrain !